

## Compte rendu de la réunion de quartier du 21 novembre 2024

Elus présents : Laurent Allanic, Jeremy Von Euw, Françoise Champy, Marie Christine Voinchet, Bruno Margoil

Cette réunion concernait les habitants de :

Rue de la mairie, rue du moulin, sentier des meuniers, chemin du moulin à vent, rue de la Loire, chemin de la closerie, ruelle aux sœurs, chemin de Mersant, rue de la franchetière, impasse de la franchetière, rue du bon-Levrault, rue du clos-renard, route de Montlivault

### Début de la réunion : 18h30

Le maire accueille les habitants présents. Il aborde les points suivants :

- Calendrier : En cette période de fin d'année, attention au démarchage abusif. Seuls les calendriers des sapeurs-pompiers et de la factrice sont habilités.
- Rappel : l'ADSL et le réseau cuivre prendront fin au 1<sup>er</sup> janvier 2028. A cette date, les personnes non raccordées à la fibre n'auront plus de liaison internet et téléphonique.
- Nouveau lotissement prévu rue des acacias, nommé « La Vallée Miset ». Il comprendra de 15 à 20 logements, dont 4 logements sociaux. Le choix de l'aménageurs se fera avant la fin de l'année. La commercialisation des parcelles devrait se faire mi-2025.
- Bar-restaurant : Le projet est en cours. La compétence commerce est de la responsabilité de la Communauté de Communes du grand Chambord. Une porteuse de projet a été trouvée. Le choix de l'emplacement est à l'étude : rénovation ou construction ?
- Vente de la maison des associations (ancien presbytère et ancienne poste). Actuellement, nous avons une offre, le compromis de vente devrait être signé prochainement.
- Restaurant scolaire : une tarification sociale attribuée en fonction du quotient familial a été mise en place. Pour les personnes concernées, le repas coûte désormais 1 euro. Une compensation de 3 euros est versée par l'état à la commune. Pour le moment, l'état accuse un retard de paiement.
- Grande Rue de Morest : le département a prévu de refaire la bande de roulement. La commune souhaite refaire les bas-côtés (coût : 600 000€) à cette occasion. La question de l'enfouissement des réseaux se pose (600 000 € supplémentaire). La décision sera prise rapidement en conseil municipal.
- Une étude sanitaire sur l'état de l'église a été réalisée. Les différents travaux nécessaires y sont décrits. Le coût total est estimé à environ 600 000 euros. Ils pourront être réalisés en plusieurs tranches. Les premiers travaux urgents consistent à chaîner le bâtiment dont les murs s'écartent. Cependant, des travaux de consolidation de la voute gauche ont été réalisés, ce qui permet l'utilisation de l'église.
- Création de deux parcours patrimoniaux à l'initiative de la Communauté de communes qui permettent de découvrir ou re-découvrir le patrimoine local : séchoirs à tabacs, puits, pierres levées, bouteroues, boîtes à pain, ignames. Ils sont consultables sur l'application CIRKWI sous le nom de « sentiers et patrimoine ».

- SMAEP (syndicat mixte d'adduction d'eau potable) : La commune de Vineuil a pris la décision de quitter le SMAEP qui regroupe les communes de Vineuil, Huisseau sur cosson et Saint-Claude. Cette rupture sera effective au 1<sup>er</sup> janvier 2026. La communauté de communes du Grand Chambord travaille actuellement sur une transition possible. Une augmentation du tarif de l'eau est à prévoir.
- Association Coccinelles et petits pois : Nouvelle association créée par 4 parents d'élèves qui compte actuellement une quarantaine d'adhérents. L'objectif de cette association est la création d'un jardin partagé. Des ateliers sont envisagés avec le centre de loisirs et les écoles. L'association recherche des planches, des outils, des plants ...
- La poste : Elle est fermée de façon régulière et ne répond plus aux besoins des habitants. La direction de la poste recherche une solution alternative auprès des commerçants.
- Départ de Mr Martellière, secrétaire général de la mairie au 1<sup>er</sup> novembre suite à une mutation et arrivée de Mme Lucas en janvier, actuellement secrétaire de mairie itinérante sur la communauté de commune de Beauce Val de Loire.
- La liaison piétonnière entre la piste cyclable de Vineuil et l'aménagement réalisé rue du Moulin à Saint Claude va être réalisée en novembre. Il s'agira d'un chemin en calcaire de 2 m de large. La problématique du poste de gaz empêche la création d'un chemin plus large. Il sera donc identifié comme chemin piétonnier. Coût : 23 000 €
- Rappel concernant le cimetière : depuis l'enherbement du cimetière, il est interdit de déposer des plantes ou des fleurs devant les concessions.
- Chauffage des bâtiments publics. Une obligation est faite aux communes de réduire la consommation énergétique des bâtiments de moins vingt pour cent d'ici 2030. Une étude est en cours afin d'évaluer les travaux nécessaires pour atteindre cet objectif.
- Les effectifs de la gendarmerie sont à nouveau au complet. N'hésitez pas à les contacter directement si vous constatez des vitesses excessives ou des comportements douteux.
- Une nouvelle loi vient d'être promulguée qui autorise les maires à appliquer des restrictions concernant l'installation de nouvelles location Airbnb.

### **Questions des habitants :**

Le parking poids lourd près du cimetière est encombré de gravats ce qui donne une mauvaise image de l'entrée de la commune, ce qui peut donner des idées à certains...

*Il est prévu de les enlever prochainement*

Pourquoi n'y a-t-il plus de container plastique et papier à côté des containers à verre ?

*C'est un choix de Val Eco qui a privilégié le ramassage des plastiques / papiers en porte à porte, dans les bacs jaunes.*

Le ramassage des poubelles tous les quinze jours pose des problèmes d'odeurs à certains habitants.

*Ce problème est évoqué régulièrement. Cependant, il n'y aura pas de retour en arrière. Valéco argumente sur une augmentation des tarifs en cas de doublement des passages.*

Il n'y a pas de pancarte indiquant l'entrée en agglomération pour les rues perpendiculaires au chemin bas. Les automobilistes peuvent penser que la limitation de vitesse est à 70 km/h.

*Auparavant, la limite d'entrée en agglomération était située au niveau de la station d'épuration. Depuis que le chemin bas dépend de la Communauté de Communes du Grand Chambord, la pancarte « Saint-Claude-de-Diray » a été déplacée après l'intersection. Le problème évoqué n'a pas été envisagé. Une réflexion va être engagée.*

Quand sera refaite la rue de la mairie ?

*Cette route est départementale, c'est donc le département qui programmera le renouvellement de la bande de roulement. La réfection des trottoirs sera alors à étudier par la commune. Se posera également le problème de l'enfouissement des réseaux.*

La réunion s'est terminée à 20 h autour du verre de l'amitié.